FINANCES

Délibération n°24 : Versement d'un fonds de concours par la commune d'Aix-les-Bains à Grand Lac - Frais de fonctionnement du gymnase G3 – Régularisation des exercices 2022, 2023 et 2024

1 DOCUMENT - Publié le 02 juin 2025



https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/conseil-communautaire/conseils-communautaires-2024/conseil-communautaire-du-30-janvier-2024/deliberations-2-1-1-1-1/deliberation-n24-versement-dun-fonds-de-concours-par-la-commune-daix-les-bains-a-grand-lac-frais-de-fonctionnement-du-gymnase-g3-regularisation-des-exercices-2022-2023-et-2024-40824?

C_2025-05-20_DELIB24_01.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 1,1 MO)

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.